

3.00 crédits

30.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	Bragard Claude (coordinateur(trice)) ;Legrève Anne ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	LBIRA2106 Phytatrie
Thèmes abordés	L'enseignement vise surtout à développer chez l'étudiant l'esprit de synthèse ou d'intégration des disciplines acquises ainsi que son sens critique et de réflexion, sur base de sujets d'actualité en défense des végétaux. Le cours est organisé de manière à permettre aux étudiants de comprendre la manière dont on communique au niveau de la discipline " défense des végétaux ", tant sur le plan scientifique et sur celui de la vulgarisation. Ainsi, les étudiants sont invités à participer à des conférences ou présentations, à écouter des orateurs extérieurs invités sur un thème et finalement à s'exprimer eux-mêmes sur un ou plusieurs thèmes de leur choix. Ils sont aussi amenés à participer, poser des questions et construire des réponses logiques et argumentées. Enfin, une excursion à l'étranger de 2 à 3 jours est organisée dans le cadre du cours afin de plonger l'étudiant dans cette spécialité, de le confronter aux différents acteurs de la profession mais aussi de stimuler son intérêt, sa motivation et son esprit critique.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : a. <u>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme)</u> 1.1 à 1.5 ; 2.1 à 2.5; 3.1 à 3.9 ; 4.1 à 4.7 ;5.1 à 5.9, 6.1 à 6.9 ; 7.1 à 7.5 ; 8.1 à 8.6 b. <u>Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10)</u> L'atelier de protection des plantes vise à développer l'esprit de synthèse ou d'intégration des disciplines liées à la défense des végétaux, ainsi que le sens critique et de réflexion dans ces domaines. Au terme du cours, l'étudiant doit être capable : 1) d'être opérationnel dans des domaines particuliers qui touchent à la santé du végétal ; 2) d'y développer une capacité d'analyse structurée ; 3) de prendre une position argumentée sur un thème de la discipline, et pouvoir la défendre. Le cours vise en outre à développer des aptitudes de prise de parole et de présentations en public.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation des AA est basée sur la participation des étudiants aux activités du cours, la présentation et la défense d'un séminaire ainsi que sur base d'un examen oral.
Méthodes d'enseignement	Activité en présentiel, participation à conférences, visites organisées, préparation et présentation d'un séminaire
Contenu	Ce cours magistral est organisé pour permettre aux étudiants de comprendre comment s'organise la communication en matière de défense des plantes, d'une part dans le domaine scientifique ainsi qu'à des fins de vulgarisation. Les étudiants sont invités à participer à des séminaires, colloques et symposiums sur la phytopathologie, ainsi qu'à s'exprimer sur différents sujets liés à la phytopathologie. Ils sont formés pour participer activement aux réunions, utiliser leurs connaissances pour comprendre les intervenants et poser des questions. Ils sont également invités à présenter un séminaire sur un sujet de leur choix. Enfin, une partie du cours est un voyage à l'étranger pour organiser une rencontre approfondie des étudiants du domaine de la phytopathologie, pour rencontrer des professionnels, des chercheurs et des agriculteurs actifs dans la discipline. L'idée de ce voyage est de susciter l'intérêt de l'étudiant, sa motivation ainsi que son esprit critique, dans une approche pays à la fois stimulante et différente
Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	Portefeuille de lectures déterminé avec les étudiants, ouvrages de références dans le domaine de la pathologie végétale
Autres infos	Ce cours peut être donné en anglais.

Faculté ou entité en charge:	AGRO
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en sciences agronomiques	BIRA2M	3		